

accroîtrons.—4o. sur l'*o* qui précède les finales *le, mé, ne : pôle, rôle, dôme, zône.*—5o. sur *le nôtre, le vôtre*, mais non sur *notre, votre.*—6o. on l'emploie encore à la première et seconde personne plurielle du prétérit défini : *nous aimâmes, vous aimâtes, nous reçûmes, vous reçûtes.*—7o. à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il fût, qu'il eût, qu'il aimât.*—8o. on le pose aussi sur les adjectifs *sûr*, (pour signifier certain) *mûr*, etc., parce qu'on écrivait autrefois *seur, meur*, et enfin sur *dû*, participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de l'article *du*. Toutefois ce participe ne prend l'accent circonflexe, ni au pluriel masculin, ni au féminin, tant singulier que pluriel, parce qu'alors il ne peut être confondu avec l'article *du*. Enfin on le met sur *tû*, participe du verbe *taire*, pour le distinguer du pronom *tu*, et sur *crû*, participe de *croître*, pour le distinguer de *cru*, participe de *croire*.

ACCORD du verbe avec ses sujets. Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent les sujets, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom ;

1o. lorsque les mots formant les sujets sont synonymes : *son courage, son intrépidité* ETONNE *les plus braves*. Il est essentiel que les substantifs synonymes ne soient jamais unis par la conjonction *et*.

2o. lorsque les mots formant les sujets renferment une expression qui réunit en